



**VIEUX LOUP DE MER**  
CHALETs HÔTELIERS

## Conditions générales de réservation

Lisez attentivement les conditions générales énoncées ci-dessous. Les clauses contenues dans ce document constituent le contrat entre *Vieux Loup de Mer* et le titulaire inscrit lors de la réservation.

**COVID 19: Avenant un retour au confinement, ordonné par Santé Publique, impliquant l'une ou l'autre des parties, liées par le présent contrat, une « NOTE DE CRÉDIT » du montant sera émis. Aucun remboursement sera effectué.**

### Réservation, premier versement et paiement final

Pour toute demande de réservation au tarif régulier, un premier versement, représentant 50% du montant total incluant les taxes applicables (Taxe Hébergement, TPS et TVQ), sera exigé. Le paiement final devra être effectué lors de votre arrivée, au moment de la période de location. En sélectionnant un tarif promotionnel, la totalité du montant de votre séjour sera prélevé.

Ce tarif est en tout temps ni remboursable ni transférable à moins d'avis contraire.

### Confirmation et mode de paiement

La réservation sera confirmée au moment où le paiement effectué par carte de crédit, Visa et/ou Master Card, aura préalablement été autorisé par la compagnie de crédit. Dans le cas d'un paiement par chèque, la réservation sera confirmée lors de la preuve de l'encaissement de ce dernier.

### Réservation tardive

Dans le cas d'une réservation effectuée moins de dix (10) jours avant la période de location, le paiement complet par carte de crédit ou en argent comptant sera exigé et la politique d'annulation de moins de 15 jours s'applique.

### Annulation plus de quinze (15) jours avant la date de réservation

Dans le cas d'une annulation complète ou partielle effectuée par le titulaire de la réservation, plus de quinze (15) jours avant la date de la réservation **pour quelque raison que ce soit**, des frais de 50 % calculés sur le premier paiement versé seront retenus et le solde sera remboursé au titulaire.

### Annulation moins de quinze (15) jours avant la date de réservation

Dans le cas d'une annulation, complète ou partielle, effectuée par le titulaire de la réservation, moins de quinze (15) jours avant la date de la réservation, **et ce, pour quelque raison que ce soit**, la totalité du premier versement sera retenu. Pour une annulation ou modification, complète ou partielle, **et ce, pour quelque raison que ce soit**, effectuée par le titulaire de la réservation, **moins de 48 heures** de la date du début de la réservation, la totalité du montant de la réservation sera exigée. Cette même politique sera aussi applicable dans le cas d'une non présentation, le jour du début de la réservation.

### Modification de réservation

Le titulaire de la réservation pourra effectuer, sans frais, une modification à sa réservation si ce changement est effectué plus de quinze (15) jours avant la date de la réservation. Dans le cas d'une modification effectuée moins de quinze (15) jours avant la date de la réservation, la modification sera alors traitée selon les modalités d'annulation déjà énumérées au présent contrat. Aucune modification ne pourra être effectuée moins de quinze (15) jours avant la date de la réservation. Vieux Loup de Mer n'assume aucune responsabilité à l'égard d'une annulation ou modification de réservation qui serait liée aux conditions environnementales (température et condition des routes, désastre naturel, feu de forêt, inondations, etc.).

**Respect de lieux**

Il est de la responsabilité du titulaire de la réservation de laisser les lieux dans un état propre et accueillant. Vieux Loup de Mer se réserve le droit de réclamer un dédommagement monétaire pour le remplacement des équipements manquants ou endommagés lors de la période de location.

**Respect de la capacité maximum d'occupants par unité de location**

Il est de la responsabilité du titulaire de la réservation de respecter le nombre maximal d'occupants pour chaque unité de location, sans quoi Vieux Loup de Mer se réserve le droit d'interrompre la période de location (sans remboursement) ou de facturer un montant supplémentaire par personne additionnelle et par nuit.

**Présence d'animaux domestiques sur le site**

Vieux Loup de Mer interdit, en tout temps, la présence d'animaux à l'intérieur des bâtiments et sur le site extérieur de l'entreprise.

**Perte ou vol sur le site**

Vieux Loup de Mer n'assume aucune responsabilité pour la perte ou le vol d'effets personnels sur le site.

**Couvre-feu**

Afin d'offrir, à tous nos visiteurs, un environnement propice à la tranquillité et au repos, nous vous demandons de bien vouloir cesser toutes activités extérieures à compter de 22h.

**Validité**

La validité du présent contrat expire le 31 décembre 2021 et peut faire l'objet de modifications sans préavis. Le titulaire de la réservation déclare avoir lu et compris les présentes conditions générales et y consentir, sans quoi il devra en aviser Vieux Loup de, et ce, dès réception du présent document.